



Organization of MISO States

Comités d'État régionaux Approche du Mid-Ouest aux États-Unis

Diane Munns

Présidente

Conseil des Sociétés de services publics de l'Iowa

29 juillet 2004

Cadre national

- 1992 – Législation fédérale étend les marchés de gros concurrentiels
- Décision de la FERC 888 (1996) :
 - Encourage l'accès ouvert au transport
- 1998 – Création du MISO (Opérateur de système indépendant dans le Mid-Ouest)
- Décision de la FERC 2000 (1999) :
 - Création des organisations de transport régionales
- 2000 – Problèmes du marché de Enron et de la Californie entraînent des appels en faveur d'une plus grande supervision des marchés concurrentiels de la vente en gros

OMS

Appels en faveur d'une coopération entre plusieurs États

- Avril 2002 – Le Rapport de l'Association des Gouverneurs nationaux sur le transport de l'électricité appelle à la création d'entités regroupant plusieurs États
- Juillet 2002 – La FERC demande la création de comités consultatifs régionaux inter-États

Rôle actuel de l'État sur les marchés de la vente en gros

- Comprendre le marché de la vente en gros
- Comprendre les décisions que les sociétés doivent prendre sur le marché de la vente en gros
- Façonner le marché de la vente en gros dans l'intérêt des résidents et des entreprises de l'État
- Décider de l'importance de la fiabilité
- Assurer un approvisionnement suffisant pour les niveaux d'utilisation futurs
- Utiliser les terres pour les nouvelles installations

OMS

Outils juridiques disponibles

- Accords inter-Etats
 - Prévoit des décisions conjointes concernant les questions de juridiction des États
- Conseil conjoint
 - Prévoit la participation de l'État aux décisions de la FERC sur les juridictions
- Coordination et coopération
 - Partage de l'information
 - Planification conjointe

Réponse du Mid-Ouest

- Coordonner la participation aux questions du MISO et de la FERC
 - Décisions non conjointes
 - Ne constitue pas "une autre couche de régulation"
 - La FERC accordera la considération nécessaire
- Accent mis sur les régulateurs et les organismes chargés du choix du site
 - Meilleures compétences pour traiter des questions des OTR et de la FERC
 - Prévoir la participation d'autres organismes en tant que membres associés

Organisation de la Fondation des États du MISO

- Novembre 2002 – début de la planification
- Mai 2003 – constitution en tant que société à but non lucratif de l'Indiana
- Juin 2003 – adoption des des statuts, élection des responsables, accord de financement indépendant avec le MISO
- Janvier 2004 – personnel et bureau

Membres de OMS

- La qualité de membre est ouverte aux autorités de régulation des États qui :
 - Assurent la régulation de la vente au détail de l'électricité ou des taux de distribution des membres qui ont des réseaux de distribution ou des membres des sociétés qui dépendent du transport de l'opérateur de système indépendant du Mid-Ouest (MISO)
 - Sont la principale autorité de régulation responsable du choix du site des installations de transport de l'énergie électrique dans les États ou provinces où il existe des membres qui disposent de systèmes de transport du MISO ou des sociétés de transport indépendantes qui possèdent ou exploitent des installations de transport liées au MISO.

OMS

Organisation de OMS

- Couvre la zone d'intervention du MISO :
 - 14 États membres et Manitoba
- Conseil d'administration compte 15 membres
 - Un de chaque organisme membre
- Comité exécutif comprend 5 membres
 - Dont les 3 membres du Comité consultatif du MISO représentant le secteur de la régulation de l'État
- Financement des OTR
 - Accord d'indépendance assuré par le recouvrement des recettes de transport

OMS

Trois principales fonctions

- Conseiller le MISO
- Conseiller la FERC
- Ressources pour les États
- Coordination entre et parmi les États
- NE constitue pas un organe de décision

Communications et positions

- Sept groupes de travail
 - Conseil affecte les questions aux groupes de travail
 - Groupes de travail formulent les positions
 - Conseil adopte les positions
- Conseil examine le programme mensuel du Comité consultatif du MISO - Représentants – A/C sont orientés par les points de vue des membres
- Réunions du Conseil ouvertes
- Administrateur tient lieu de mécanisme de chambre de compensation

Proposition en matière de valeur

- Efficacité pour traiter avec les États de façon collective
 - FERC
 - OTR
 - Membres des OTR
- Les États reçoivent une plus grande attention de la FERC et des OTR
- Les États ont une expertise et une analyse meilleures des questions
- Les États peuvent déterminer les résultats des questions grâce au consensus et au compromis